

Caisse de secours des médecins suisses

Rapport annuel 2002

En 2002, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 28 médecins tombés malgré eux dans le besoin, ainsi qu'aux veuves, descendants et proches de consœurs et confrères décédés.

La Caisse a cessé d'apporter son aide à deux cas qui étaient limités à 2001. Aucun décès n'est heureusement à déplorer. Le 31 décembre 2002, le nombre des bénéficiaires s'élevait à encore vingt-huit personnes, soit deux de plus que l'année précédente. La somme globale des contributions a quelque peu augmenté pour passer de Fr. 296 600.– en 2001 à Fr. 302 650.– en 2002.

Dans le respect strict des buts de la fondation, nous avons veillé comme toujours à la répartition la plus efficace possible des fonds à disposition.

Fort heureusement, le produit de la récolte de fonds a connu à nouveau une légère augmentation en 2002, après la baisse enregistrée en l'an 2000. En raison de l'évolution de la bourse en 2002, les titres placés n'ont produit aucun gain mais ont au contraire conduit à une perte au change de Fr. 124 279.35, perte réalisée afin d'éviter le risque de dommages encore plus importants. Les provisions pour les fluctuations des cours accumulées pendant les bonnes années boursières, d'un montant de Fr. 1 200 000.–, ont permis de compenser cette perte ainsi que la rectification de valeur effectuée par rapport aux cours du 31 décembre 2002 sur les actions qui ont été conservées.

Comme cité précédemment, les dons ont légèrement augmenté en 2002, sans couvrir toutefois les dépenses courantes. De Fr. 178 119.85 en 2001, ils ont passé néanmoins à Fr. 182 095.05 en 2002. Il faut espérer que cette tendance à la hausse se maintiendra.

Les contributions modestes forment l'essentiel du capital de notre fondation. Par souci d'économie, nous renonçons toutefois à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Nos recettes pour l'année 2002, qui s'élèvent à Fr. 467 303.65, proviennent pour 44% des dons et des honoraires pour attestations établies par les médecins et pour 13% du rendement du capital.

Durant l'exercice écoulé, 42% des fonds récoltés provenaient de dons individuels de Fr. 500.– et plus, ainsi que de versements de la FMH, de sociétés cantonales de médecine, de groupements médicaux et de commissions de déontologie. Nous avons également reçu un legs de Fr. 500 000.–. Il s'agit du plus grand don particulier fait à la Caisse de secours depuis sa création.

Au 31 décembre 2002, la fortune de la fondation s'élevait à Fr. 2 562 928.04, donc à env. Fr. 43 000.– de moins qu'au 31 décembre 2001, malgré l'augmentation de la somme de soutien et les pertes mentionnées plus haut. *M. F. Hufschmid et le Dr R. Jucker*, réviseurs, ont examiné les comptes annuels de la Caisse de secours et constaté que la comptabilité était tenue dans les règles. Pour plus de détails, voir le compte d'exploitation 2002 et le bilan au 31 décembre 2002, publiés ci-avant.

Nous saisissons l'occasion pour exprimer une fois de plus notre vive reconnaissance aux autres membres du conseil, les Drs Ludwig Heuss et Urs Leibundgut ainsi qu'à MM. J. Kobler et W. Mahrer de la Banque La Roche & Cie pour la tenue de la comptabilité et la gestion de fortune. Cette année également, il est réjouissant de souligner l'active collaboration des membres de la Commission de fondation qui œuvrent tous à titre bénévole, d'autant plus que la gestion de fortune et les placements sont devenus encore plus difficiles depuis le début de l'année 2002. Cette bonne collaboration est importante pour l'activité de la Caisse de secours car elle facilite la prise de décision et permet de réduire les tracasseries administratives et donc d'abaisser les coûts.

Le Conseil de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses

Dr W. Zutter, président

Dr L. Heuss, membre du Comité central de la FMH

Dr U. Leibundgut, trésorier

Adresse du président du Conseil de fondation:
Dr W. Zutter, Centre de soins ambulatoires,
Wiesendamm 22, 4057 Bâle.

CCP de la Caisse de secours des médecins suisses:
40-644-3 Bâle.